

EN MARCHÉ ! POUR LE DÉCLASSEMENT DES OFFICIERS



Depuis toujours SYNERGIE-OFFICIERS fait preuve de combativité et de vigilance face une Administration noyautée par un lobby corporatiste qui voit d'un mauvais œil l'exhaussement des officiers.

Les avancées statutaires, indiciaires, indemnitaires et fonctionnelles significatives obtenues par SYNERGIE-OFFICIERS dans le protocole du 11 avril 2016 effraient ceux qui constatent que le corps de commandement prend de plus en plus de responsabilités et peut aisément se substituer à un autre dans les fonctions de direction des services.

L'ÉLABORATION D'UNE NOUVELLE NOMENCLATURE LIÉE À UNE DÉFLATION AMBITIEUSE EST LA CLEF DE L'EXHAUSSEMENT GÉNÉRAL ET CONSTANT DES OFFICIERS.

Or dans l'ombre, toujours les mêmes qui sous le voile virginal de représentants de l'Administration sont en fait une camarilla catégorielle, échafaudent un véritable coup tordu contre 8600 officiers.

Reprenant les mensonges itératifs rabâchés depuis 10 ans par le même cénacle, ils essaient de persuader le DGPN à coups de « projections » qui tiennent de la divination et de la voyance de foire, que des hordes d'officiers vont partir en masse en retraite dans les 4 années à venir. En conséquence de quoi, les prochains recrutements d'élèveraient à 200, puis 350, puis 400 élèves au lieu de 70 actuellement.

SYNERGIE-OFFICIERS AFFIRME QU'IL S'AGIT LÀ D'UNE ÉNIÈME TENTATIVE DE RABAISSEMENT ET DE MASSIFICATION DU CORPS DE COMMANDEMENT POUR LE CONFINER DANS DES TÂCHES D'EXÉCUTION.

Déjà, le protocole de 2007 prévoyait un objectif de déflation à 9000 en 2012, puis 8000 en 2014. Nous étions encore 9983 en 2013 et plus de 8600 actuellement... car nonobstant les réformes successives sur les retraites, plus de 70 % des officiers décident de prolonger leur activité et ce de plus en plus longtemps. Cette tendance haussière ne s'est jamais démentie.

SYNERGIE-OFFICIERS EXIGE LA PLUS GRANDE TRANSPARENCE SUR CETTE AFFAIRE.

SYNERGIE-OFFICIERS demande à ce que le Bureau des Officiers de Police contacte individuellement et par messagerie TOUS les officiers étant à 4 ans et moins de la limite d'âge de retraite légale, ainsi que tous ceux actuellement en prolongation afin qu'ils indiquent (à titre d'information sans aucune conséquence administrative) à quelle échéance ils envisagent de demander leur cessation d'activité. Ainsi nous saurons si, comme le prétendent les fossoyeurs du corps de commandement, celui-ci perdrait plus de 2000 membres en 4 ans...

Toutes les avancées obtenues l'ont été sur la base d'une déflation ambitieuse et maîtrisée.

Celles à venir seraient largement obérées si le nombre des Officiers venait à gonfler. Ce serait l'enclenchement d'un processus de déclassement et de déliquescence : officiers affectés dans des postes désormais dévolus aux CEA, embolisation des avancements, impossibilité d'atteindre une structure du corps à 40 / 40 / 20, pertes des postes de chefs de service, avancées pécuniaires compromises par un positionnement global inadéquat et un volume mortifère.



SYNERGIE-OFFICIERS a rencontré Gérard COLLOMB sur ce sujet jeudi 6 septembre. Nous verrons s'il y a effectivement un nouveau monde, ou si l'ancien, dans lequel l'Administration policière est séquestrée au profit d'intérêts particuliers, a vocation à durer...